

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT 437-54**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 437-54 MODIFIANT PLUSIEURS DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437.

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au www.ndip.org.

Que ce règlement entrera en vigueur le 15 octobre 2020.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 15 OCTOBRE 2020.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière
